

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An mil neuf cent quatre vingt onze le 8 AVRIL à 18 heures 30
Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en
séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

29 MARS 1991

DATE D'AFFICHAGE

29 MARS 1991

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, CANDAU, GAVEN,
BERLAND, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, Adjoint
Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BARON, BENOIT, BUJARD, CHABANNEAU, COASSIN,
DINDINAUD, Mme FONTAN, MM. GUEZENNEC, LACOTTE, MONNARD, MOULINEAU, Mme
PARROU, Mme PELTIER, MM. QUENTIN, REVOLAT, SABATHIER, TAP, Conseillers
formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT REPRESENTES : M. ALCHER par M. HUGENDOBLER
Mme LISION par M. LE GUEUT
M. MARCONI par M. REVOLAT

ABSENTS-EXCUSES : M. ALONSO, M. BARRIERE

Nombre de Conseillers
en exercice : 32
Nombre de Présents : 27
Nombre de Votants : 30

Madame BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

OBJET : BUDGET PRIMITIF DE L'OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME

VOTE : UNANIMITE

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le projet de Budget Primitif 1991 de l'Office Municipal du Tourisme de ROYAN approuvé par le Comité Directeur le 14 Janvier 1991.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé de Monsieur le Rapporteur,

- VU le projet du Budget Primitif pour l'exercice 1991 établi par Monsieur le Directeur de l'Office Municipal du Tourisme et approuvé par le Comité Directeur le 14 Janvier 1991,

- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- D'approuver le Budget Primitif pour l'exercice 1991 de l'Office Municipal du Tourisme de ROYAN s'élevant à :

A) SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses 53.286,01 F.
- Recettes 53.286,01 F.

B) SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Dépenses 7.351.000 F.
- Recettes 7.351.000 F.

soit au total un Budget de 7.404.286,01 F.

- Le Budget Primitif 1991 est annexé à la présente délibération.

Fait les jour, mois et an susdits,
Ont signé le Registre,
MM. Les Membres Présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

Déposé à la S/Prefecture de Rochefort
le 9 Avril 1991
Application Loi N°82213 du 2 Mars 1982
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire
Le Secrétaire Général Adjoint